

Intelligence économique : mythes et réalités. *Nicolas Moinet*, Paris : CNRS Éditions, 2011 – 192 p. – ISBN 978-2-271-07272-6 : 24,90 €. La Boîte à outils de l'intelligence économique. *Christophe Deschamps, Nicolas Moinet*, Paris : Dunod, 2011. – 185 p. – ISBN 978-2-10-055112-5 : 26 €

Loïc Lebigre

DANS **DOCUMENTALISTE-SCIENCES DE L'INFORMATION** 2012/3 Vol. 49 , PAGES II À II
ÉDITIONS **A.D.B.S.**

ISSN 0012-4508

DOI 10.3917/docsi.493.0071b

Date de mise en ligne : 27/11/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2012-3-page-II?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

notes de lecture

La Boîte à outils de l'intelligence économique / Christophe Deschamps, Nicolas Moinet [72] **Droit des marques et noms de domaine** / David Forest [76] **Intelligence économique : mythes et réalités** / Nicolas Moinet [72] **Itinéraire d'une bibliothécaire** / Catherine Petit, Martine Bosshardt [71] **Mener un projet international : bibliothèques françaises et coopération internationale** / sous la dir. de Raphaëlle Bats [75] **Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google... Outils et astuces pour le professionnel** / Xavier Delengaigne [74] **Les Réseaux sociaux sont-ils nos amis ?** / Éric Delcroix, Serge Proulx, Julie Denouël [75] **Vu, lu, su : les architectes de l'information face à l'oligopole du Web** / Jean-Michel Salaün [73]

Récit d'un engagement professionnel

Itinéraire d'une bibliothécaire. Catherine Petit, Martine Bosshardt ; préambule de Gérard Mordillat, préface d'Édith Chabot

Écrire sur la rencontre entre deux professionnelles des bibliothèques et de la documentation est un dosage délicat entre deux personnes : celle qui livre son itinéraire professionnel au sein des bibliothèques publiques de 1969 à 2008 et celle qui écoute, oriente, recadre les propos de la précédente.

Commençons par la bibliothécaire militante dont la vie professionnelle justifie le titre « *Itinéraire d'une bibliothécaire* » : Catherine Petit raconte son engagement en 3 phases :

« Au service du public » d'abord : en 1976, en tant que responsable d'une médiathèque de Seine St Denis, Catherine Petit innove avec une action culturelle forte auprès d'une population diversifiée et présente l'État comme un recours possible face aux difficultés relationnelles et gestionnaires avec une mairie PCF. Elle passe ensuite plus rapidement dans une bibliothèque du Val d'Oise où elle prend le temps de « se déplier » et, à partir de 1989, elle part pour la Cité des sciences et de l'industrie avec la responsabilité d'un secteur scientifique et de la médiathèque des enfants : l'auteure y livre les difficultés du management dans un milieu « affectif », à double culture, privée et publique, en parallèle avec l'informatisation des catalogues et des vidéodisques.

Ensuite, en 1994, l'accès à « *la plus grande, au Saint des Saints professionnel* ». Catherine Petit nous rappelle l'ouverture de la bibliothèque François Mitterrand, avec les difficultés propres au bâtiment, au système informatique pas totalement opérationnel à l'inauguration, et sa position de « territoriale » pas toujours bien vue au sein de la BNF. Nous sommes à l'heure de la montée en charge d'Internet, puis de l'accès à des bases numériques en ligne à la bibliothèque du CNAM où elle arrive en 2001.

Enfin, en 2004, un « *retour aux sources à hauts risques à l'Université déplacée* » : à Paris 8-St Denis, on perçoit

les difficultés de l'équipe en place, mais aussi la beauté du bâtiment de Pierre Riboulet et le rôle positif des premières enquêtes auprès des publics.

Catherine Petit fait partie de la génération qui s'est construite un itinéraire professionnel parce que c'était évident qu'il fallait non seulement travailler après ses études mais encore donner du sens à son travail, être en contact permanent avec les publics, travailler en équipe et se positionner dans une dynamique de changement.

Mais ce qui nous a tout autant passionnés, c'est le travail fin et discret de l'intervieweuse, Martine Bosshardt, celle qui sait écouter, intervenir très modérément, de façon non-directive et, malgré tout, efficace. Elle est celle qu'on entend peu, mais au fond très présente par la compréhension qu'elle a du vécu professionnel des bibliothèques, des milieux politiques, des relations avec les élus pour le compte desquels elle a travaillé de nombreuses années, des évolutions des technologies documentaires et de la montée d'Internet.

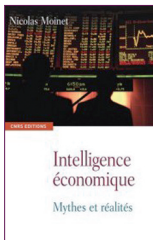
Au-delà d'un itinéraire professionnel engagé dans des projets multiples, que retenir *in fine* de cet ouvrage ? Qu'il faut savoir saisir des opportunités puis les assumer, que le management d'équipe apporte des satisfactions mais aussi des embûches et que le dévouement à son travail a peut-être des limites. La trame de l'ouvrage est chronologique, illustrée par des encarts thématiques qui constituent autant de pauses dans la lecture et peuvent être lues à part. Un seul regret léger sur la forme de l'ouvrage : quelques photos auraient été bienvenues, notamment la bibliothécaire en « tailleur vert » sur les photos de Monod-la-Forêt en 1988 et l'insertion des bâtis dans la cité. ●

Sophie Ranjard
sranjard@kynos.info

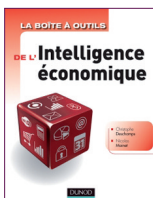


Paris : L'Harmattan,
2012. – 281 p. – ISBN
978-2-296-96200-2 :
29 €

Repères



Paris : CNRS Éditions, 2011 – 192 p. – ISBN 978-2-271-07272-6 : 24,90 €



Paris : Dunod, 2011. – 185 p. – ISBN 978-2-10-055112-5 : 26 €

IE : des outils et des mythes

Intelligence économique : mythes et réalités. Nicolas Moinet

La Boîte à outils de l'intelligence économique. Christophe Deschamps, Nicolas Moinet

À l'heure où les questions liées à la concurrence internationale (compétitivité des entreprises françaises, défense du patrimoine industriel) occupent le débat public et mobilisent les responsables politiques, deux ouvrages ont rappelé fin 2011 l'actualité des enjeux de l'intelligence économique (IE). Ils impliquent tous deux Nicolas Moinet¹ – une fois comme auteur de *Intelligence économique : mythes et réalités* (CNRS Éditions), une autre fois comme auteur et coordonnateur en compagnie de Christophe Deschamps² d'un manuel pratique intitulé *La boîte à outils de l'intelligence économique* (Dunod). Au-delà du contenu même de ces ouvrages, la coïncidence de parution illustre les deux versants de la discipline parfois contestée et aujourd'hui encore un peu énigmatique pour les non-initiés : philosophie managériale et ensemble (coordonné ?) d'outils et de méthodes d'analyse, de protection et d'influence de l'environnement économique, pris au sens large.

Dix-sept ans après la publication du rapport Martre et en dépit de la forte implication des pouvoirs publics dans le développement de l'IE en France, « *tout indique* », selon N. Moinet, « *que l'intelligence économique n'a pas encore atteint sa maturité* ». Parle-t-on de maturité conceptuelle pour un domaine par nature transversal et à cheval sur plusieurs cadres académiques (sociologie, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication) ? Parle-t-on des applications opérationnelles et des bénéfices attendus ? Qu'en est-il des méthodes et des concepts opératoires ? Y-a-t-il un avenir pour l'IE à l'ère des organisations en réseau et de la culture du partage de l'information ? Voilà quelques unes des questions auxquelles répondent – chacun à leur façon et selon leurs objectifs propres – ces deux ouvrages assez complémentaires.

La boîte à outils tout d'abord. Dans l'esprit de la collection qui a permis chez Dunod de décrire d'autres fonctions (négociation, innovation, etc.) ou métiers (commercial, acheteur, etc.), l'ouvrage présente 59 outils réputés entrer dans le domaine de l'IE et y avoir une portée opérationnelle. Chaque fiche est structurée selon le même modèle : définition de l'outil ; pourquoi l'utiliser (objectif et contexte) ? comment l'utiliser (étapes, méthodologie et conseil) ? avantages de l'outil et précautions à prendre. Les outils sont eux-mêmes organisés selon 6 dossiers qui peuvent se voir comme un panorama définitionnel du champ de l'IE : Intégrer et orienter une démarche d'intelligence économique ; Surveiller son environnement pertinent ; Traiter et analyser l'information stratégique ; Manager l'information et la connaissance ; Protéger son patrimoine immatériel ; Influencer son environnement.

Surveiller, protéger, influencer. Veille offensive et défensive. On retrouve là sans grande surprise les

thématiques structurantes de l'IE depuis plus d'une décennie. En y regardant de plus près, on peut être en revanche un peu surpris par les items retenus dans chaque dossier. On retrouve ainsi la revue de presse côté de la *war room* dans le management des connaissances, la GPEC, la matrice DIA à côté des relations presse dans le dossier « influence ». Les techniques de lecture rapide voisinent l'analyse Pestel dans la partie « Traitement ». C'est peu dire que ces « outils » ne sont ni de même nature, ni de même portée. On peut même avancer que certains n'ont rien de spécifique à une démarche d'intelligence économique. Envisagée négativement, cette énumération peut accréditer le reproche de discipline un peu fourre-tout souvent formulée à l'encontre de l'IE. Mais on peut aussi y voir une représentation assez novatrice finalement de la notion d'outil où une recherche Google est un moyen au même titre qu'une matrice SWOT. Un ensemble de dispositifs au service d'une même finalité qui vise la maîtrise de l'information stratégique. Dès lors, c'est moins le moyen qui définit la discipline que son objectif ultime. Une réserve toutefois en regard de cet inventaire d'outils : la faible place accordée au « qui ? », c'est-à-dire au professionnel qui est derrière l'outil. Dans l'introduction, l'ouvrage vise « *les responsables de l'intelligence économique déjà en poste, (les) futurs professionnels en formation mais aussi cadres de PME ou d'organismes publics* ». On sait qu'un objet qui s'adresse à tous court le risque de ne finalement s'adresser à personne. Grâce à ses qualités mêmes, ce guide pratique est donc à la fois une démonstration du principe d'intelligence (relier des objets d'apparence hétérogènes) et le symptôme d'une absence : l'acteur (réel) de l'IE. Il reste que ce manuel fort bien structuré et documenté constitue à lui seul une forme de cartographie très utile des méthodes (et elles sont nombreuses) mobilisables dans des projets et démarches d'IE.

Le second ouvrage (*Mythes et réalités*) est plus conceptuel. Il découle des travaux menés par Nicolas Moinet dans le cadre de sa HDR³ à l'Université de Toulon et rappelle ainsi les fondements théoriques propres à l'IE (cycle du renseignement, boucle ODDA⁴) et ceux plus ou moins hérités d'autres cadres de réflexion (stratégie, systémique des organisations, sciences cognitives, etc.). Toutefois, il est également illustré de nombreux cas d'application : analyse d'une démarche de lobbying à travers la candidature française aux Jeux Olympiques de 2012, mise en place d'un dispositif d'intelligence territorial en Poitou-Charentes, évaluation des flux d'information stratégique dans un grand groupe pétrolier, etc. À travers un large panorama du développement théorique et factuel de l'IE en France et à l'étranger, il montre comment la question du « *couple information/action* » – articulé autour de la

¹ Professeur des Universités et responsable du master ICOMTEC à l'Université de Poitiers

² Consultant formateur en veille – notamment à l'ADBS – et auteur du blog Outils froids

³ Habilitation à diriger des recherches

⁴ Observation-Orientation-Décision-Action

« décision » – a évolué au cours de ces dernières années, depuis une vision marquée par la « *culture du renseignement* » à une conception influencée par les principes de l'« *intelligence collective* ». Nicolas Moinet montre d'ailleurs que ces deux versants de l'IE qui valorisent tantôt la gestion de l'information tantôt le volet communicationnel ont plutôt tendance à cohabiter qu'à se substituer, structurant ainsi les débats de ce champ pluri et trans-disciplinaire.

Revisitant le cycle du renseignement à travers ces trois modèles (militaire, diplomatique et policier), Nicolas Moinet insiste sur le fait qu'il constitue à la fois un cadre rassurant mais limité. Il doit donc être mis en perspective au regard du couple « *agilité/paralysie* » pour que la collecte et l'observation ne tournent pas en boucle à partir des présupposés qui ont conduit à initier telle ou telle démarche de surveillance. C'est pourquoi l'auteur consacre une part très importante aux démarches d'analyse, aux boucles de rétroaction en matière de communication, égratignant au passage l'approche documentaire classique fondée sur la compilation et la réalisation de produits finis d'information. L'intelligence économique n'est pas une somme de veilles (technologique, commerciale, concurren-

tielle, etc.) mais bien l'organisation des dispositifs (interne/externe) de production de connaissance dans l'entreprise. D'où le rôle central de l'animation de réseaux dans le management de l'IE car « *pour détecter de nouvelles menaces et opportunités, il ne suffit pas d'être rivé à son écran radar ou l'écran de sa plateforme de veille stratégique* ». La diffusion encore très inégale des démarches d'IE tiendrait selon l'auteur à une conception erronée mais tenace de la part des décideurs de la valeur de l'information basée sur une sur-évaluation du secret et de la donnée cachée. À l'inverse, il plaide pour une démarche ouverte mais sécurisée « *à travers les communautés stratégiques de connaissance* ».

Alors l'IE, gamme d'outils ou philosophie managériale ? Les deux ouvrages apportent incontestablement des éclaircissements sur l'état de l'art de ce processus intégré. Reste à nos yeux une lacune (qui peut aussi s'entendre comme une invite aux auteurs) sur le volet RH : qui ? quelles compétences ? quels modes opératoires ? Car manager, c'est aussi affecter des ressources... •

Loïc Lebigre
Loic.lebigre@adbs.fr

A.D.B.S. | Téléchargé le 03/06/2026 sur <https://shs.cairn.info> (IP: 216.73.216.232)

De la bibliothèque à l'« archithèque »

Vu, lu, su : les architectes de l'information face à l'oligopole du Web. Jean-Michel Salaün

Trois est un nombre magique d'une force symbolique universelle. La Sainte Trinité, les trois rois mages, les trois grands piliers de la franc-maçonnerie (le corps, l'esprit et l'âme), les trois dimensions de l'espace... Voici donc maintenant les trois dimensions de l'économie du document.

Les travaux du réseau RTP-DOC, que Jean-Michel Salaün avait coordonnés de 2002 à 2005, ont préparé le terrain, avec le modèle du document comme forme, signe et médium¹. Son nouveau livre *Vu, Lu, Su* transforme l'essai et développe une réflexion sur l'économie du document à l'ère du numérique.

Après une introduction sur la « redocumentarisation du monde », le premier chapitre est consacré au modèle de la bibliothèque, sur sa contribution à la chaîne de valeur des documents et sur ses relations avec les éditeurs.

Le deuxième chapitre sur les mutations du document résume les travaux de RTP-DOC et développe le modèle triangulaire du « Vu, Lu, Su ». Du point de vue cognitif, le nombre trois a l'avantage d'être facile à mémoriser. Ce modèle triangulaire est de ce fait un formidable outil didactique pour enseigner les sciences de l'information.

Le chapitre trois, intitulé « Réingénieries documentaires », reprend l'histoire de la documentation et décrit l'actualité de son approche face au Web. Il s'achève avec une courte analyse sur l'économie de service et sur la construction d'un « ordre documentaire nouveau ».

Le quatrième chapitre développe les idées de Jean-Michel Salaün sur l'économie du document, avec notamment trois modèles de valorisation du document : édition, bibliothèque, spectacle/dialogue.

Le cinquième chapitre, « A la recherche du néodocument », met en évidence quelques paradoxes et contradictions de l'économie du document (propriété versus partage, lecture versus calcul, etc.), et décrit trois modèles économiques (Apple, Google, Facebook).

Le livre se termine par une brève conclusion en faveur d'une nouvelle interprétation du rôle de la bibliothèque. Jean-Michel Salaün plaide en fait pour l'intégration des fonctions d'archives et d'architecture, ce qui remplacerait « bibliothèque » par « archithèque », et le bibliothécaire par un « archithécaire ». Pour décliner une formule célèbre dans un tout autre registre, on pourrait dire que les chercheurs n'ont fait qu'interpréter diversement le monde et qu'il s'agit maintenant de le transformer...

L'apparente simplicité est souvent l'expression d'une pensée complexe. Le lecteur se demandera à plusieurs reprises si l'auteur ne va pas trop loin. Seulement trois dimensions du web sémantique ? Seulement trois modèles de valorisation du document, trois modèles commerciaux ? Le secteur culturel et créatif a-t-il seulement trois cercles ? Quelle est la valeur heuristique de ce modèle triangulaire ?

La science commence par un questionnement, par l'interrogation des certitudes, par des hypothèses.



Paris : La Découverte, 2012. – 152 p. – (Cahiers libres). – ISBN 978-2-7071-7135-1 : 16 €

¹ R. T. PÉDAUQUE. La redocumentarisation du monde. Paris : Cepaduès, 2007

Jean-Michel Salaün propose une perspective, un cadre, non un système. Le système, disait Nietzsche, est un manque de probité. La complexité se raconte. Jean-Michel Salaün évite les pièges d'un système. Il ne cherche pas une cohérence ou une logique alambiquée. « *Le livre est un essai et non un compte rendu de recherches* », avec des limites, des propositions, et le risque d'approximations et d'interprétations rapides. Mais l'auteur connaît la magie des mots, et le lecteur attentif trouvera des pépites intellectuelles, irritantes parfois, mais toujours stimulantes. Quelques exemples :

« *La bibliothèque est (...) une entreprise de service fondée sur le partage.* » (p. 18) ; « *La valeur créée par la bibliothèque est indépendante du modèle de l'édition.* » (p. 27) ; « *Le numérique (...) nous donne l'illusion d'avoir toutes les réponses à nos questions avant même qu'elles*

ne soient posées, comme si notre futur était un destin déjà inscrit dans les machines. » (p. 61) ; « *La bibliothèque est le média du temps long.* » (p. 103) ; « *De l'édition au web, le héros, l'auteur inséparable de son œuvre, laisse la première place au héraut, celui qui repère, relaie, commente (...)* » (p. 121) ; « *Le web est une formidable machine mémorielle, une prothèse de notre mémoire et, en même temps, il a une forte capacité à perdre l'information qu'il enregistre et transporte.* » (p. 127).

Cela restera... Sans nul doute, la pensée de Jean-Michel Salaün marquera les sciences de l'information et de la communication des années à venir. ●

Joachim Schöpfel
joachim.schopfel@univ-lille3.fr

Pratique



Paris : Eyrolles, 2012. - 320 p. - (Accès libre).
- ISBN 978-2-212-13295-3 : 19,90 €

Une boîte à outils sur la veille

Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google... Outils et astuces pour le professionnel. Xavier Delengaigne

Que dire d'un tel ouvrage, si ce n'est qu'il exacerbe et assouvit en même temps un fantasme excitant et douloureux, celui de tout documentaliste désargenté appelé à organiser une veille structurée ?

Son grand mérite est sûrement d'offrir un cheminement qui conduit des besoins aux outils, à l'inverse de cette satanée manie qui veut commencer par l'outil, répondant au « comment » avant même d'envisager le « pourquoi ». Ceci dit, c'est bien une boîte à outils que propose Xavier Delengaigne, une boîte à outils pour se construire un processus de veille à sa main et à moindre coût, une boîte à outils pédagogiquement structurée. L'ordre d'exposition est celui de la pratique professionnelle : de la préparation de la veille (première partie de l'ouvrage) à la diffusion de l'information (quatrième partie), en passant par la recherche sur le web, la collecte, l'analyse, l'évaluation, le stockage et le traitement de l'information. Comme quoi la chaîne documentaire n'est pas si désuète que ça...

Malgré son sous-titre, ce livre est censé n'être pas destiné au professionnel de l'information et de la veille parce que, dit l'auteur, le professionnel de la documentation est « déjà rodé » à la problématique de la veille et équipé d'une méthodologie et d'un outillage élaborés. Je crois qu'ici, l'auteur s'illusionne quelque peu. Je peux témoigner que la compétence à la veille n'est pas vraiment la compétence documentaire la mieux partagée. À preuve tous ces stages de formation à la veille, mais aussi cette floraison foisonnante et ininterrompue d'outils de toutes sortes qui peut faire l'objet d'une appréhension pouvant vite devenir pathogène. Le travail de Xavier Delengaigne aura donc une vertu curative : les outils, nombreux mais chacun à sa place, sont présentés en toute simplicité de façon à ce que la compréhension et la mise en main en soient facilitées...

Ce livre n'est pas davantage censé être « une bible exhaustive des outils de veille disponibles en ligne », l'exhaustivité, nous le savons tous, étant tout simplement impossible. Mais ce livre permettra-t-il au moins au lecteur d'engager sa « veille au carré ». Tel un bon ouvrier, le documentaliste prend soin de ses outils.

Dans son avant-propos, l'auteur cite Jean-Yves Prax : « *Apportez-moi l'information dont j'ai besoin au moment où j'en ai besoin* ». Il aurait pu citer notre père à tous, je veux dire Paul Otlet quand, au début de son traité (1934), il déclinaient les « *buts de la documentation* »... C'est peut-être dire que la pratique de la veille est de tout temps inscrite dans la pratique documentaire, et qu'elle en constitue sûrement l'un des aspects les plus pertinents et les plus efficaces. Quand, en 1999, la commission Métiers et qualifications de l'ADBS travaille à la définition des métiers de l'information et de la documentation, le veilleur apparaît comme une simple déclinaison du « documentaliste » : le rôle du « *veilleur-documentaliste* » y est d'« *alimenter les décideurs d'une entreprise en informations sélectionnées et traitées en vue de les alerter sur l'évolution de l'environnement (technique, concurrentiel, économique, réglementaire, etc.) de l'entreprise et de les aider dans leurs prises de décision* ». Définition du documentaliste où l'on insiste à la fois sur l'objet de la vigilance et sur la finalité du travail, mais définition du documentaliste, ce qui donne un relief tout particulier au constat de la non préparation des documentalistes à la pratique de la veille. ●

Bruno Richardot
bruno.richardot@univ-lille1.fr

Débat autour des réseaux sociaux

Les Réseaux sociaux sont-ils nos amis ? *Éric Delcroix, Serge Proulx, Julie Denouël*

Comme la météo, les réseaux sociaux ne laissent pas indifférent. On est pour, on est contre, on les suit, on s'y adapte, on en parle... Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils divisent. Voici, sous forme de controverse, une nouvelle contribution au débat.

L'argumentation en faveur des réseaux sociaux est portée par Éric Delcroix, formateur, blogueur, conférencier, enseignant à l'université de Lille 3 et auteur de nombreuses publications sur le Web 2.0 et ses métiers.

Sur trente-cinq pages, Éric Delcroix développe sa défense des réseaux sociaux, à partir d'une description des fonctionnalités, d'une comparaison avec d'autres applications sur le Web et d'une analyse des usages. Il met en avant l'intérêt des réseaux sociaux en tant qu'outils pour un usage privé et professionnel, sans en nier les risques et limites mais en soulignant la responsabilité de chacun pour son identité numérique, son e-réputation, ses traces sur Internet.

En face, Serge Proulx, enseignant-chercheur à l'université de Montréal et à Télécom ParisTech et expert des médias et usages des NTIC. Sur trente pages, Serge Proulx expose plusieurs arguments contre les réseaux sociaux, en particulier la marchandisation des activités sur le Web, le biais introduit par les

algorithmes, la reproduction des disparités sociales et l'enchevêtrement des usages privés et professionnels.

En tant que médiatrice, Julie Denouël, maître de conférences à l'université de Montpellier 3, introduit cette controverse par quelques éléments de définition et conclut sur trois points : la critique des nouvelles techniques, la signification plurielle des réseaux sociaux en fonction des usages (outils, relations sociales, etc.) et le besoin de formation et d'information des usagers.

L'intérêt de ce petit livre est double : d'une part, le plan original de cette édition (dirigée par Jérôme Dallaserra, historien et épistémologue) permet d'analyser le discours pour et contre les réseaux sociaux en direct et à la source, la confrontation entre l'expérience, l'empirisme et l'expertise et l'étude critique du contexte social et économique. D'autre part, et pour la même raison, ce livre se proposera comme source primaire pour un usage didactique chaque fois qu'il sera question des réseaux sociaux dans un cours ou un stage de formation, face à des élèves, des étudiants ou professionnels. ●

Joachim Schöpfel
joachim.schoepfel@univ-lille3.fr

Controverse



Paris : Le Muscadier,
2012. – 126 p. - ISBN
979 10 90685 04 8 :
9,90 €

À la découverte de l'autre

Mener un projet international : bibliothèques françaises et coopération internationale

Sous la dir. de Raphaëlle Bats

Bien loin d'être réservée aux grandes institutions, la coopération internationale concerne tout type de bibliothèque et dispose d'outils variés et efficaces. Encore faut-il utiliser ces ressources sans contresens, malgré les divergences de langue, de pratiques, voire de culture. C'est en s'appuyant sur un ensemble d'expériences et de méthodes que les vingt-deux auteurs de cet ouvrage posent la problématique de la coopération internationale, en cernent les difficultés et proposent des solutions.

Avant tout, il s'agit de comprendre l'autre et, par là, d'affiner la connaissance que l'on a de soi. La 1^{re} partie de l'ouvrage : « Découvrir, partager et se retrouver » s'ouvre sur une pertinente analyse de ce qui caractérise notre époque, « le double régime de la globalisation et de la singularité » (Sarah Carvallo), ambivalence qui se reflète dans les bibliothèques. Les concilier, au nom d'une vision « transculturelle » de l'existant, pourrait être l'une des missions de celles-ci. Des clés sont proposées pour pallier les incompréhensions réciproques entre codes différents de communication, par exemple, ici, les différences culturelles entre langues

française et anglaise et leurs répercussions linguistiques (Sylvia Sommer).

Dans « Aller voir ailleurs » sont présentées les possibilités de mobilité internationale pour les professionnels, en particulier deux programmes d'échanges : Erasmus, créé en 1987, et Grundtvig, offrant des ateliers aux thèmes variés. Enfin, des exemples de collaboration et de confrontation des idées offrent autant de moyens d'apprendre la rencontre avec l'autre.

Avec la seconde partie, « Panorama d'actions. Agir en France, agir à l'étranger », on partage une série d'expériences insérées chacune dans un contexte et un espace particulier. Elles ont été choisies en fonction de « leur réelle prise en compte des contraintes humaines, conceptuelles, techniques ou juridiques » (Raphaëlle Bats). La mise en évidence des difficultés de la coopération et de son évaluation qu'elles permettent conduit à repenser et inventer des pratiques mieux adaptées à des contextes étrangers.

La 3^e et dernière partie, « Trouver de bons partenaires », offre une mine d'informations sur les divers aspects que peut prendre la coopération : formation,

Partenariat



Villeurbanne : Presses
de l'Enssib, 2011.
– 184 p. (Boîte à
outils, ISSN 1259-4857 ;
24). – ISBN 978-2-
910227-92-0 : 22 €

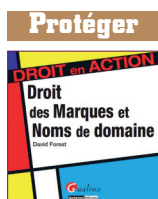
participation à la recherche universitaire, accompagnement du jumelage interuniversitaires, investissement dans des associations internationales, accueil de collègues étrangers, etc. Outre l'indication des sources à consulter, des réalisations d'échanges et de partenariat sont analysées.

En annexe, le tableau des principales associations-ressources pour un projet de coopération précède un mémento, ou « *déroulé méthodologique* » (R. Batz), des

étapes essentielles d'une action internationale, des premiers pas aux bénéfices mutuels.

Liste des sigles et acronymes, glossaire, courte mais dense bibliographie franco-anglaise, liste des auteurs complètent ce nouveau manuel de la collection La Boîte à outils de l'Esssib, riche en interrogations autant qu'en expériences. ●

Claire Guinchat



Paris : Gualino éditeur ; Lextenso éditions, 2012. – 144 p. - (Droit en action). – ISBN 978-2-297-02283-5 : 18 €

Un guide clair et concis

Droit des marques et noms de domaine. David Forest

La marque peut avoir une valeur économique considérable dans « la vie des affaires ». On sait que, pour être protégée, une marque doit être déposée auprès de l'INPI, voire que cette formalité doit être renouvelée tous les dix ans ou, mieux encore, que la marque doit être exploitée sous peine de « déchéance ». Mais connaît-on toutes les subtilités de sa protection ? Que signifient juridiquement ces quelques expressions régulièrement utilisées ?

Qu'est-ce qu'une marque ? À quoi sert-elle ? Quelles sont les conditions pour qu'elle soit reconnue juridiquement ? Comment acquérir cette protection ? Quels droits permet-elle d'exercer ? Comment l'exploiter ? Comment défendre une marque en cas d'attaque ?

Après un rapide survol des textes qui, aux niveaux national, international et communautaire, protègent la marque, l'auteur rappelle qu'une marque peut se traduire par des termes, des sons, des graphismes, voire par une composition de plusieurs de ces éléments. Mais peut-on protéger une couleur ? Un slogan ?

Être « distinctive » pour éviter toute confusion dans l'esprit du public, être « disponible », ne pas être « déceptive »¹, être licite, appliquée à une classe de produit ou de service, pour un ou plusieurs pays, voici quelques exigences requises. Le langage courant échappe à toute protection, tout comme les éléments protégés par un droit antérieur. Mais quel poids a le nom de domaine précédemment utilisé ? À quelles conditions peut-on utiliser un patronyme, un lieu géographique ?

Le dépôt lui-même fait l'objet d'un déroulé précis qu'il faut connaître, tout comme les règles permettant de s'opposer au dépôt d'une marque par un tiers. Quel rôle jouent, dans ce cadre, le directeur de l'Inpi et les tribunaux ou, au niveau international, l'OHMI et l'OMPI ?

La marque dûment enregistrée, le déposant peut la céder à des tiers ou en autoriser l'usage par une licence. Mais qui dit monopole, interdisant toute exploitation par un tiers sans autorisation, dit aussi exceptions : ce seront la « marque notoire », exception à l'enregistrement, la « marque renommée », protégée au-delà de la « spécialité », c'est-à-dire une classe de produits et services, mais aussi la liberté d'expression qui autorise la reprise à des fins artistiques, parodiques ou de critique.

Peut-on utiliser une marque pour une activité de référencement sur Internet, une vente d'occasion ou une publicité comparative ? Que recouvre « l'accord de coexistence », la « forclusion par tolérance », le « TM » et le « ® », « l'épuisement du droit » ou le « marché parallèle » ? Quelle différence fait-on entre « déchéance » et « dégénérescence », entre « risque de confusion » et « risque d'association » ? Voici quelques précisions trouvées dans cet ouvrage.

Pour défendre votre marque, connaissez-vous ce « droit à l'information » permettant de consulter des documents détenus par le défendeur ou des tiers ? Doit-on opter pour une action civile ou une action pénale ? Quels sont les tribunaux compétents ? Et les délais de prescription ? Comment apprécier la contrefaçon lorsqu'il s'agit d'une imitation et non d'une copie à l'identique ? Comment évaluer un préjudice ? Quelles sanctions encourt-on ? La concurrence déloyale et l'agissement parasitaire prennent ici toute leur place, tout comme les chartes de bonne conduite lorsqu'il s'agit des acteurs de l'internet.

Le nom de domaine est un autre « signe distinctif » plus récent, mais qui joue un rôle tout aussi crucial dans la vie des affaires. L'occasion de présenter l'Icann et l'Afnic pour la France, les niveaux de domaine et les règles autorisant l'usage de nouvelles « extensions ».

« Premier arrivé, premier servi ». Qui ne connaît pas ce mécanisme de réservation ? Mais il existe, là aussi, des exceptions à la règle, voire des exceptions aux exceptions, et... des litiges. « Cybersquatting », « corporatesquatting », « typosquatting », autant de raisons d'engager des procédures. Vous saurez tout aussi sur la PARI, le SYRELL, l'UDRP, cas de procédures de règlement de litiges extrajudiciaires.

Après *Droit d'auteur et droits voisins* / *Droit de l'informatique*², après *Droit des données personnelles*³, ouvrages de la même collection et du même auteur, séduisants par leur clarté et leur concision, voici *Droit des marques et noms de domaine*, un ouvrage à lire pour découvrir le sujet, ou à consulter pour quelques rappels très utiles. ●

Michèle Battisti
michele.battisti@adbs.fr

¹ Déceptive : de nature à induire le public en erreur sur la qualité, l'origine ou la nature du produit.

Source : *Définitions marketing*, <http://www.definitions-marketing.com>

² http://www.adbs.fr/droit-d-auteur-et-droits-voisins-droit-de-l-informatique-104262.htm?RH=DOS_THE_DROINFO

³ http://www.adbs.fr/droit-des-donnees-personnelles-david-forest-115056.htm?RH=DOSTHE_DROINFO